

Article 52 du Règlement

Je voudrais dire au député de Prince George—Bulkley Valley que même si je ne suis pas disposé à agir à ce sujet cet après-midi, je vais surveiller la question de très près. Il se pourrait bien que des députés souhaitent obtenir les conseils et les avis de la présidence demain ou après-demain.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET DE SANTÉ

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Ma-zankowski: Que le projet de loi C-60, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, soit lu pour la deuxième fois et déferé au Comité permanent des finances.

Le président suppléant (M. Paproski): Il restait cinq minutes au député de Burin—Saint-Georges dans le cadre du débat, mais du fait de son indulgence, je vais lui accorder 30 secondes de plus.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, mon bon ami de la circonscription de Delta que nous sommes fiers d'avoir parmi nous affirme que j'ai oublié où j'en étais.

Or, il n'en est rien; j'expliquais à ses collègues que, dans le dernier budget, on a essayé de dorer la pilule au sujet des prêts aux étudiants, mais, il n'en demeure pas moins que cela cachait deux très dures réalités. Il les connaît sûrement.

En fait, s'il veut prendre un petit peu de mon temps, il pourra alors dire à la Chambre s'il a expliqué ou non ces deux problèmes à ses électeurs de Delta.

Le premier, c'est que jusqu'à maintenant, les étudiants des universités canadiennes qui avaient obtenu un prêt pouvaient compter sur un sursis de six mois avant que l'intérêt ne commence à courir. À la suite de ce nouveau budget, l'intérêt est calculé à partir du jour où ils terminent leurs études. Ainsi, ils paient six mois de plus d'intérêts. A-t-il expliqué cela à ses électeurs?

Deuxièmement, leur a-t-il précisé que le gouvernement voulait privatiser les prêts aux étudiants? C'est ce qu'il a fait également. Leur a-t-il expliqué la raison?

Leur a-t-il dit que la raison pour laquelle le gouvernement souhaitait privatiser les prêts aux étudiants, c'est qu'il voulait laisser les banques faire le sale boulot à sa place? Il veut que les banques fassent pression sur ces étudiants qui, indépendamment de leur volonté, n'ont ni emploi ni revenu.

C'est de cela qu'il s'agit. Voilà tout ce que peut offrir ce budget en ce qui concerne les prêts aux étudiants. Il est absolument abominable de constater comme ce gouvernement a toujours si peu à offrir en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. C'est tout à fait révoltant. On s'étonne qu'il ose encore présenter un projet de loi à la Chambre.

Comme le constatent les pêcheurs de la côte est du Canada, on ne peut se fier à ce gouvernement dans un moment critique. On ne peut absolument pas s'y fier. Les commerçants près de la frontière s'en rendent bien compte: on ne peut se fier à ce gouvernement dans un moment critique. Il en va de même pour les agriculteurs. On ne peut avoir confiance en ce gouvernement.

Bien des gens ont cru en sa parole sur la question du libre-échange et nous en voyons aujourd'hui les tristes résultats. Nous leur avons fait confiance sur tant de choses. J'ai entendu le premier ministre aujourd'hui. J'aimerais bien le croire quand il parle de la surpêche étrangère.

M. Dave Worthy (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Nous ne pouvons croire en ce que vous dites. Ce sont des paroles extrémistes.

M. Simmons: Voici le député de Chilcotin qui parle aujourd'hui d'une expérience comparable à celle du chemin de Damas, qui parle de celui qui voit la lumière, mais qui, au cours des deux dernières heures, s'est levé pour maugréer contre les Américains.

Je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps, il présidait une réunion de parlementaires canadiens et américains. Il avait presque étouffé le sujet dont il a traité aujourd'hui. Il autorisait à peine qu'on en discute, tellement il considérait ce sujet frivole. Il ne voyait pas la nécessité d'en parler. Il le voit aujourd'hui. Il s'est senti obligé de faire un discours aujourd'hui—pour essayer de sauver sa peau—sur le sujet même qu'il avait essayé d'é luder il n'y a pas si longtemps.

M. Worthy: Vous avez une politique méprisable.

M. Simmons: Le député sait très bien de quelle réunion je parle. Il dit maintenant que je suis méprisable.

Le président suppléant (M. Paproski): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député a la parole. Je ne peux pas réellement l'entendre à cause de toute l'activité qu'il y a dans la Chambre. Je voudrais entendre le discours du député. La parole est au député de Burin—Saint-Georges.